

## **Communiqué sur les recommandations AFEP/MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux**

**22 décembre 2008**

Lors de sa réunion du 15 décembre 2008, le Conseil d'administration de la Société Afone a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Ces recommandations s'inscrivent pleinement dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère la société Afone pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de Commerce à compter de l'exercice en cours.